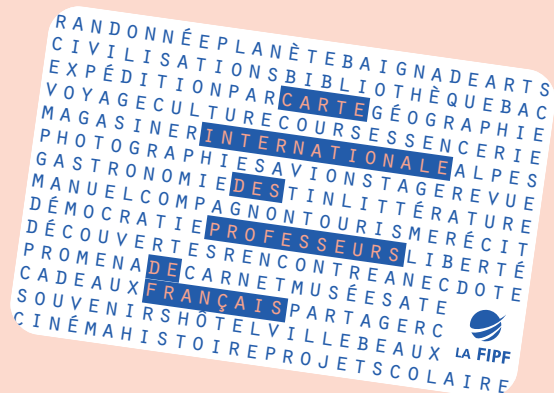


POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE



La CIPF c'est :

Une vitrine : toutes les offres sont présentées sur le site Internet de la CIPF et un bulletin d'information met régulièrement en avant certaines de ces offres.

Une communauté : les professeurs de français représentent près d'1 million de personnes dans le monde !

Une clientèle : la CIPF permet d'acquérir une nouvelle clientèle assidue et durable.

Il est proposé un partenariat initial de 3 ans.

Vous souhaitez devenir partenaire ou recevoir plus d'information ?

Contactez-nous : contact@fipf.org



La Fédération Internationale des Professeurs de Français anime depuis 1969 le réseau mondial des associations d'enseignants de français. Elle contribue au développement de ses associations affiliées et, à travers elles, à la promotion de la langue française. Au service de la communauté internationale des professeurs de français, la FIPF est un acteur important de la francophonie.

La FIPF, c'est aujourd'hui 200 associations locales et nationales et 80 000 enseignants, dans plus de 120 pays des 5 continents. La FIPF s'adresse non seulement aux professeurs de français – langue maternelle, langue seconde ou langue étrangère – adhérents du réseau FIPF, mais aussi à tous les professeurs de français à travers le monde, ainsi qu'à tous les passionnés de la langue française et des cultures francophones.

fipf.info

Avec le soutien de :





La Carte Internationale des Professeurs de Français (CIPF) est une carte avantages, créée à l'initiative de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF).

Elle est délivrée à toute personne enseignant le français, quel que soit le type d'établissement où elle travaille : école secondaire, université, Alliance française, etc. Cette carte permet à ses détenteurs d'accéder à des biens et services à tarif réduit, auprès d'un groupe de partenaires, partout dans le monde.

Quels sont les avantages ?

Les avantages dépendent des partenaires, institutions ou entreprises directement liées à l'enseignement du français ou au métier d'enseignant : éditeurs, revues scientifiques ou pédagogiques, centres de formation, hébergements spécialisés dans l'accueil de groupes scolaires, lieux culturels (musées et théâtre), etc.

COMMENT ÇA MARCHE ?



La CIPF est délivrée directement par la FIPF via un site Internet dédié, avec la possibilité d'une inscription en ligne.



La CIPF est vendue 15 euros. Les membres des associations de professeurs de français bénéficient d'une réduction.



Les associations affiliées à la FIPF (plus de 200 associations locales et nationales dans près de 130 pays, représentant 80 000 enseignants) aideront à la diffusion, de même que les réseaux des partenaires institutionnels.



16 mois

Pour convenir aussi bien aux calendriers scolaires de l'hémisphère nord que de l'hémisphère sud, la période de validité de la CIPF s'étend sur 16 mois (de septembre à décembre de l'année suivante).



Vous souhaitez devenir partenaire ou recevoir plus d'information ?

Contactez-nous : contact@fipf.org